

ACTE D' ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant pour :

- son propre compte
- le compte de la société : (dénomination, siège social, adresse, téléphone, télécopie, courriel)

En tant que mandataire :

- Pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du
- Du groupement solidaire, conjoint avec mandataire solidaire - non solidaire
(barrez mes mentions inutiles)

Montant de l'offre :

Après avoir pris connaissance des conditions du marché, je m'engage à exécuter les prestations aux prix indiqués selon le bordereau de prix unitaire joint sur lequel un coefficient de sera appliqué.

Le montant du marché sera le produit entre les prix unitaires et les quantités réellement effectuées rapportées aux coefficients concernés à savoir :

Pour chaque bon de commande d'un montant inférieur à 7000 € HT :

Pour chaque bon de commande d'un montant compris entre 7000 et 20 000 € HT :

Pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 20 000 € HT

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à partir de la date limite de réception des offres figurant dans l'avis de publicité

DECLARATIONS DU CANDIDAT

Le candidat déclare sur l'honneur, en application des articles 43, 44, 44-1 et 45 du Code des Marchés Publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

- a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 3, 314-1 à 3, 324-1 à 6, 421-2-1, 421-5 2° alinéa, 433-1, 434-9 2° alinéa, 435-2, 441-1 à 7, 441-8 1° et 2° alinéa, 441-9 et 450-1 du code pénal ; 1741 du code général des impôts ;
- b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour l'une des infractions mentionnées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et 3 du code du travail ;
- c) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L620-1 du code du commerce ;
- d) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle au sens de l'article L625-2 du code du commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- e) ne pas être admis au redressement judiciaire au sens de l'article L620-1 du code du commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché ;
- f) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts ou cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- g) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L323-1 et L323-8-2 ou L323-8-5 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

date et signature du candidat :